



## « Un noble fromage »

Sa couronne légèrement dorée et sa robe onctueuse ont séduit les palais les plus prestigieux, à commencer par celui de l'empereur Charles Quint. Son royaume qui s'étend de l'Avesnois à la Thiérache, est un véritable trésor végétal doté d'une richesse florale, où il puise sa superbe, le boitage. Sa grandeur, elle, s'est forgée au fil du temps ; une lente maturation au cours de laquelle il s'est affiné jusqu'à

Il est le joyau de sa ville éponyme, Maroilles... car c'est bien de fromages qu'il s'agit ! En deux temps trois mouvements, fabrication du caillé, poussée du bleu, affinage, on obtient le maroilles, un fromage au lait de vache, à pâte molle et à croûte lavée contenant au moins 45 % de matière grasse. Sa préparation est la même depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. Une anecdote évoque que dès le VII<sup>e</sup> siècle, les paysans



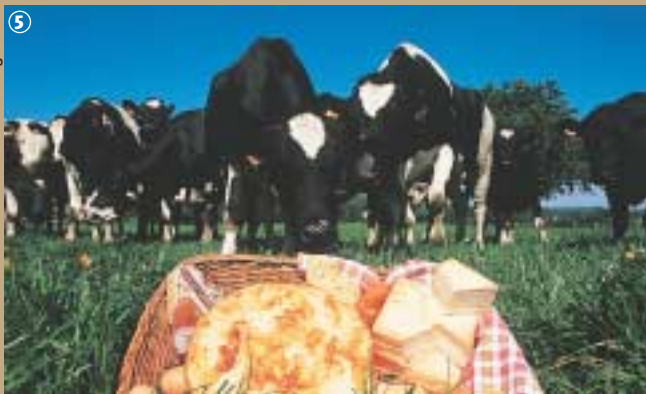
Affinage du Maroilles.



Maroilles.

obtiennent de ses lettres de noblesse AOC : Appellation d'Origine Contrôlée.

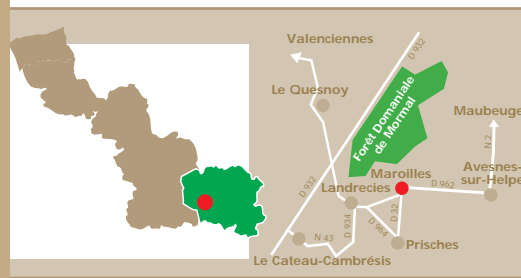
devaient transformer le lait de la Saint-Jean (24 juin) en fromage, pour la Saint-Rémy (1<sup>er</sup> octobre). Aujourd'hui, deux à trois mois sont nécessaires pour parfaire l'affinage. Quant à son pouvoir de séduction, c'est simple, rien ne lui résiste : à ses côtés, le pain se fait craquant, la flamiche fondante ; le vin prend une saveur corsée ; quand à la belle mousse blonde, elle rêve de l'épouser !



Produits régionaux.

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bousies :** Musée des évolutions (03.27.77.46.41).

**Grand Fayt :** Visites du Moulin à eau en saison (03.27.59.40.18).

**Le Favril :** Ferme du Waterlin en saison (parc animalier, arboretum, étang de pêche) (03.27.77.93.62).

**Maroilles :** Grange Dimière - Maison du PNR Avesnois, Moulin à eau (03.27.77.51.60), Kiosque à concert (place verte), visites d'une fabrique de maroilles : la ferme de Cerfont (03.27.77.71.55).

**Office National des Forêts :** Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

**Parc naturel régional de l'Avesnois :** découvertes Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

### Manifestations annuelles

**Aulnoye-Aymeries :** « Rendez-vous des Saveurs » en mars (03.27.53.63.77), « les Nuits secrètes » en août (03.27.53.01.00).

**Beaurepaire-sur-Sambre :** Fête de l'Âne en juillet (03.27.77.95.82).

**Berlaimont :** Fête de Bouzouc en mai (03.27.67.31.63).

**Cartignies :** Fête de la Chèvre et du Mouton en juillet (03.27.77.17.09).

**Dompierre-sur-Helpe :** Fête de la Saint-Eton en mai (03.27.61.04.11).

**Grand-Fayt :** Fête du Moulin en juin (03.27.59.40.18), Fête du Pain en août (03.27.53.41.05).

**Locquignol :** « Locquignol fête la forêt » en septembre (03.27.34.20.62).

**Maroilles :** « L'enfer vert », parcours VTT en mars (03.27.77.71.61), brocante en juin (03.27.77.74.84), Fête de la Flamiche en août (03.27.84.80.80), « Maroilles-Val Joly VTT » en octobre (03.27.61.83.76).

**Preux-au-Bois :** Fête du Bois en mai (03.27.77.35.51).

**Prisches :** Fête du Chien en juin (03.27.77.59.07).

**Saint-Hilaire-sur-Helpe :** Fête de l'Eau et du Cheval en mai (03.27.61.47.77).

**Avesnois :** Kiosques en fête du 1<sup>er</sup> au 30 juin (03.27.77.51.60) ; Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

### « RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Parc naturel régional de l'Avesnois :** 03.27.77.51.60.

**Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois :** 03.27.61.48.48.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Chañillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



## Avesnois



## N° 3

# Circuit de Dame Marguerite

## Maroilles, Noyelles-sur-Sambre

(8,5 ou 12 km - 2 h 50 à 4 h 00)



Maroilles et sa ceinture bocagère.



**Randonnée Pédestre**  
**Circuit de Dame Marguerite : 8,5 ou 12 km**

**Durée : 2 h 50 à 4 h 00**

**Départ : maison du Parc, Maroilles**

**Balises jaunes**

**Carte IGN : 2706 OT**



Le kiosque, Maroilles.

### L'avis du randonneur :

Ce circuit au travers du bocage maroillais est accessible toute l'année. Petites routes de campagne et chemins de terre se succèdent à la découverte des fermes remarquables de la vallée de l'Helpe Mineure.

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 5 : P. Cheuva, 4 : P. Hourzé.  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



# Circuit de Dame Marguerite

(8,5 ou 12 km - 2 h 50 à 4 h 00)

Départ : maison du Parc, Maroilles.

**1** Quittez la maison du Parc et la Cour de l'Abbaye au niveau du Syndicat d'Initiative. Sur la gauche de la mairie, empruntez la rue du Lieutenant jusqu'au moulin des Prés.

**2** Avant le pont de la Croix-Robosse et le moulin, prenez à droite la rue Dame Marguerite. Cette ruelle, empruntée sur 3 km environ, était une ancienne voie réaménagée et entretenue aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. sous Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. C'est une partie de l'ancienne route stratégique reliant Avesnes-sur-Helpe à Le-Cateau-Cambrésis. Sur votre gauche coule la Sambre canalisée avec en arrière plan le massif domaniale de Mormal. L'itinéraire effectue un crochet droite-gauche dur la RD 32 et devient chemin.

**3** A l'intersection, continuez tout droit. Après la ferme, et un coude à droite, laissez à gauche la voie rectiligne en direction de Renaud Folie – ancienne ferme de l'abbaye, maison natale du peintre Grommaire – et allez tout droit.

**4** Aux Basses Noyelles, empruntez à droite la RD 959 sur 200 m puis la rue des Haies. Notez les chapelles de pierre bleue caractéristiques de l'Avesnois. Après le camping, tournez à gauche sur la ruelle du Breton. Depuis ce point élevé, en arrière, panorama sur la forêt de Mormal. Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD 959 et rejoignez la RD 962 par le chemin.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

**5** Dans la pâture à gauche jouxtant la RD 962 se dresse le Vieux Chêne, certainement le plus vieux chêne de l'Avesnois. Victime de son grand âge, estimé à 700 ans, il a subi une taille de réduction en juillet 1995. Sa hauteur est de 15 m pour une circonférence de 5,32 m – parcelle privée, ne pas pénétrer. Longez à gauche la RD 962 sur 200 m puis descendez à droite la ruelle.

**6** Prenez à droite et, au croisement suivant, continuez à gauche sur la rue du Faux. Croisez quelques fermes traditionnelles en « L » avec pignon sur rue. Sur certaines maisons anciennes notez au-dessus de la porte d'entrée de très belles pierres taillées et datées avec généralement les trois lettres IHS (Iesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des Hommes).

**7** Suivez à droite la rue du Marais. Tout de suite à gauche se trouve le bâtiment d'une ancienne tannerie qui fonctionna jusqu'à la dernière guerre. Dans la rue point de vue sur la vallée de l'Helpe Mineure. Arrivé sur la Place Verte – arc de triomphe, kiosque – descendez à gauche vers l'Helpe puis remontez à droite vers l'église. Descendez à gauche et rejoignez la maison du Parc.

## CIRCUIT COURT 8,5 km

**3** A l'intersection, virez à droite. Après les bâtiments de ferme, engagez vous à gauche sur le chemin. Au croisement suivant, empruntez en face la ruelle du Breton. Depuis ce point élevé, en arrière, panorama sur la forêt de Mormal. Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD 959 et rejoignez la RD 962 par le chemin.

Allez en **5**.

1

2

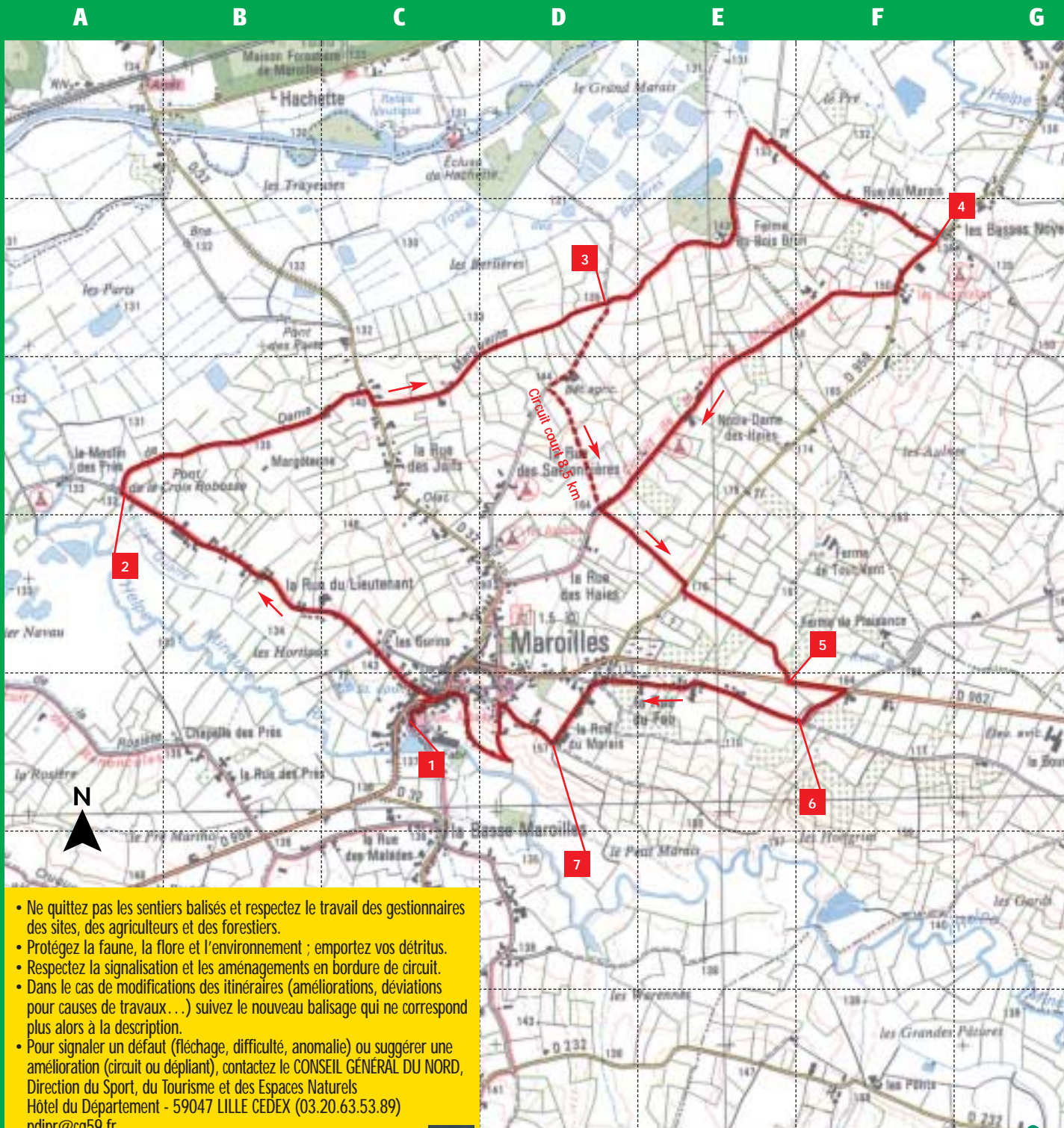
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

